



De ALBUM

Notre Dame des Neiges, formez nos cœurs à votre image

Vers une persécution religieuse ?

pages | 3 à 5



Jean-Paul II parle de la famille : page|6

L'Autriche libérée du communisme par le Rosaire : page|7

Avent : Mettons-nous en route !

Texte du bienheureux Gueric d'Igny (†1157) :
« Le chemin du Seigneur se prépare en marchant... »



Le mot de Père Bernard et Mère Magdeleine

Bien chers jeunes amis,

Puisse cette consigne du mois de décembre, vous aider à bien vous préparer à un vrai Noël chrétien. Que Notre-Dame des Neiges, que nous allons fêter solennellement après la solennité de l'Immaculée Conception, nous aide à préparer nos cœurs à accueillir Jésus en ce prochain Noël en Lui demandant de nous apporter paix, joie, confiance, foi, espérance et Amour.

Depuis le lundi 26 octobre, je n'ai plus présidé la Messe à Saint-Pierre. Un médecin, ami de la communauté, est venu me visiter et a diagnostiqué une double pneumopathie. L'hospitalisation était urgente et nécessaire. J'ai passé 8 jours en réanimation à l'hôpital d'Aubenas... Je poursuis maintenant ma convalescence à Saint-Pierre. Je tiens à remercier particulièrement Mère Magdeleine, nos frères et sœurs et tous ceux qui ont beaucoup prié et offert pour obtenir ma guérison. Tout est grâce et tout est conduit par la divine Providence !

À présent, entrons dans ce temps de l'Avent avec le désir d'accueillir Jésus dans les Cœurs de la Vierge Marie et de Saint Joseph. N'ayons pas peur et rayonnons, quoiqu'il arrive, la joie de Dieu et l'espérance chrétienne.

Je vous bénis affectueusement et vous assure de la prière et de l'affection de Mère Magdeleine.

Père Bernard

« "Préparez le chemin du Seigneur." Le chemin du Seigneur, frères, qu'il nous est demandé de préparer, se prépare en marchant. On y marche dans la mesure où on le prépare. Même si vous vous êtes beaucoup avancés sur ce chemin, il vous reste toujours à le préparer, afin que, du point où vous êtes parvenus, vous soyez toujours tendus au-delà.

Voilà comment, à chaque pas que vous faites, le Seigneur à qui vous préparez les voies vient au-devant de vous, toujours nouveau, toujours plus grand. Aussi est-ce avec raison que le juste prie ainsi : "Enseigne-moi le chemin de tes volontés et je le chercherai toujours."

On donne à ce chemin le nom de vie éternelle, peut-être parce que bien que la Providence ait examiné le chemin de chacun et lui ait fixé un terme jusqu'où il puisse aller, cependant la bonté de celui vers lequel vous vous avancez n'a pas de terme. C'est pourquoi le voyageur sage et décidé pensera commencer lorsqu'il arrivera. Il oubliera alors ce qui est derrière lui pour se dire chaque jour : "Maintenant, je commence."

Mais nous qui parlons d'avancer dans ce chemin, plutôt au ciel que nous nous soyons mis en route !

À mon sens, quiconque s'est mis en route est déjà sur la bonne voie : il faut toutefois qu'il ait vraiment commencé, qu'il ait trouvé le chemin de la ville habitée, comme dit le psaume. Qu'ils sont peu nombreux ceux qui la trouvent, dit la Vérité. Qu'ils sont nombreux ceux qui errent dans les solitudes... (...)

Que par là vous conduise et vous accompagne celui qui est le chemin de ceux qui courent et la récompense de ceux qui arrivent au but : Jésus-Christ. »



La phrase :

*« Le monde est en désordre
parce que notre cœur est en désordre. »*

Joseph Ratzinger

« Il ne suffit pas au croyant de vivre individuellement le don de la foi... »

*Deux extraits de textes de saint Jean-Paul II sur la liberté religieuse.
À relire et à méditer ces temps-ci...*



« Parmi ces droits fondamentaux, parmi ces aspirations communes aux frères et sœurs du monde entier, la liberté religieuse occupe une place particulière. Elle répond aux besoins les plus profonds de la conscience personnelle, touche profondément le cœur de l'homme, qui dans sa foi trouve le sens le plus élevé de sa vie individuelle et de ses relations avec les autres. On peut dire que cette liberté est pour la vie de l'esprit ce que l'air est pour le souffle du corps.

Il semble incroyable qu'un droit à la liberté aussi élevé et si profondément humain soit dans diverses parties du monde - souvent en contradiction avec les mêmes formulations constitutionnelles - mal interprété ou ouvertement bafoué.

De cette manière, les croyants deviennent des objets de suspi-

cion, de méfiance, comme s'ils étaient moins fiables que les autres citoyens. Pourtant le contraire est vrai : précisément parce qu'il met son existence sous le signe de Dieu, le croyant est stimulé à vivre dans la bonté, dans la justice, dans la vérité. De sa relation intime avec Dieu naît une nouvelle relation avec les autres, fondée sur des valeurs de fraternité et de solidarité, de sens des responsabilités, de souci du bien commun, de respect du droit civil. Pour les disciples du Christ, tout cela se résume dans le "commandement nouveau" qui nous est donné par le Seigneur, le commandement de la charité. [...]

La dimension de solidarité, qui ne connaît ni distances ni frontières, est propre à la foi religieuse, en particulier à la foi chrétienne. En effet, il ne suffit pas au croyant de

vivre individuellement le don de la foi. La foi, quand elle est authentique et vitale, le met en relation étroite avec d'autres croyants, avec lesquels il forme une communauté. Celui qui possède le bien de la foi en Dieu est nécessairement invité à en témoigner dans la vie, à le partager avec les autres, à le faire grandir dans les cœurs. »

Discours du samedi 26 mars 1988

« Toutes les formes de violation, ouverte ou cachée, de la liberté religieuse, nuisent, et de manière très grave, à la cause de la paix, au même titre que les violations portant atteinte aux autres droits fondamentaux de la personne. Quarante ans après la Déclaration universelle des droits de l'homme [...], il nous faut constater que des millions de personnes souffrent encore, en diverses régions du monde, à cause de leurs convictions religieuses, et sont victimes de législations répressives et oppressives, parfois de persécutions ouvertes, plus souvent de pratiques subtiles de discrimination à l'égard des croyants et de leurs communautés. Cet état de choses, en soi intolérable, constitue aussi une lourde hypothèque pour la paix. »

*Message pour la journée mondiale
pour la paix,
1^{er} janvier 1988*

RENDEZ-NOUS LA MESSE !



La colère gronde chez les catholiques de France. Après les avoir à nouveau privé de la Messe, bafouant la liberté de religion comme (presque) jamais dans l'Histoire de notre pays, et imposé des consignes dictatoriales aux manifestants pour la Messe, le gouvernement persiste à vouloir limiter le nombre de participants à la Messe à trente, quelle que soit la taille de l'église, alors que les supermarchés ne désemplissent pas, que les rames de métro sont bondées, que les écoles grouillent de monde...

Les manifestations pour la Messe se multiplient, leurs rangs s'étoffent de tous ceux qui savent qu'ils ne peuvent pas vivre sans l'Eucharistie. En plaidant pour la liberté de culte, « L'Église défend toutes les libertés fondamentales qui ont été confisquées de manière autoritaire », affirme Mgr Aillet. Alors tant pis pour ceux qui n'y voient qu'« analphabétisme spirituel ». « La Messe, s'exclamait Me Triomphe (photo), l'avocat de Vincent Lambert, n'est pas pour nous un « business » ! La messe est le plus grand trésor que Jésus ait laissé à l'humanité rachetée comme témoignage de Sa tendresse et de Son amour infini pour nous. Et à chaque messe, cette messe que nous revendiquons, cette messe que

nous réclamons, c'est le sacrifice de la Croix qui est à chaque fois renouvelé sur l'autel. Voilà pourquoi nous ne pouvons pas nous en passer. »

Le gouvernement, via les préfets, prétend interdire de prier, de s'agenouiller, de chanter des cantiques, voire de « prier en silence » (Strasbourg) ! G. Puppinck rappelle qu'« évidemment, tous ces ordres sont illégaux », contrairement à la laïcité, qui, dans ce cas-là, n'est apparemment plus une valeur de la république (pffuit ! Évaporée !), aux libertés humaines élémentaires, et aux droits de Dieu. « En aucune manière le gouvernement n'a le pouvoir de dicter aux manifestants ce qu'ils ont le droit de dire, de faire, ou de penser, tant qu'ils respectent l'ordre public et les règles sanitaires. » Si la Messe est interdite dans les églises, elle ne l'est pas dans les manifestations ! « Par respect de la légalité et des libertés, c'est un devoir de résister à des ordres autant absurdes qu'illégaux, car y obéir, c'est y collaborer. » Saisis, deux tribunaux administratifs ont rappelé l'évidence.

Certains évêques se mettent à présent de la partie. Ils dénoncent dans cette « jauge à cathos » un engagement non tenu du Président

Macron, une mesure vexatoire : « l'interdiction des célébrations cultuelles, même avec des mesures sanitaires raisonnables, remises au rang des activités « non essentielles » : c'est du jamais vu en France, sauf à Paris sous la Commune ! » (Mgr Aillet), qui plus est totalement irréaliste : trente personnes dans une chapelle comme dans nos immenses cathédrales ! Mgr Ginoux, parmi les cinq premiers évêques à avoir réagi début novembre, s'élève contre cette prétention étatique à « nous dire ce que nous devons faire dans nos églises ». « Les cultes rassemblés avaient [proposé] 30 % d'occupation de l'édifice. À Montauban, je pourrais alors envisager d'avoir environ 250 personnes dans l'église, ce qui est correct. [...] » À Châlons, Mgr Touvet pourrait accueillir six cents fidèles dans sa cathédrale, chacun disposant de 4m². Rien que d'un point de vue sanitaire, ce diktat est donc absurde et purement anti-catholique. Les évêques ont donc déposé un recours le 27 novembre.

Alors, nous n'avons pas le choix : si nous ne nous levons pas pour Dieu, quelle cause nous fera lever ? Se pose maintenant cette question pour chaque catholique, chaque prêtre et chaque évêque : « Pour vous, qu'(i)'est l'Eucharistie ? » Natalie Saracco, réalisatrice et écrivain convertie, nous exhorte à sortir de notre apathie spirituelle : « À qui devons-nous obéir, à Dieu ou



Actualité de l'Église

(Suite de la page 4)

bien aux hommes ? Ne laissons pas la peur nous dicter notre vie. « Peur de son ombre, peur du regard des autres, peur de la vie, peur de la mort » ! Et la mort éternelle quand le Seigneur nous demandera des comptes, elle ne nous effraie pas ?! Mieux vaut mourir vivant que de vivre mort. Aujourd'hui, plus que jamais, nous avons besoin de Dieu pour vivre [...]. Dans l'incarnation, le virtuel n'a pas sa place. Aucune messe retransmise à l'écran ne rempla-

cera la sainte communion au Corps et au Sang du Christ. »

Face à un État totalitaire, nous, jeunesse de France, devons assumer ce glorieux titre de nos devanciers versant voici deux siècles leur sang pour Dieu, pour « préserver la créance humaine, la liberté de l'homme intérieur » (Charette) : RÉFRACTAIRES ! « L'exemple des catholiques français, qui ont courageusement manifesté en public pour le droit à la liberté de culte chrétien, reste-

ra une page glorieuse dans l'histoire du catholicisme français contemporain. » prophétise Mgr Schneider. « Que retentisse dans toutes les villes de France ce cri digne et intrépide : "Sans la messe de dimanche, nous ne pouvons pas vivre !" » On ne négocie pas ce qui n'est pas négociable : rendez-nous la Messe ! Les brebis ne fuiront pas devant les loups ! Quant à nous, demandons à Notre-Seigneur cette grâce d'avoir faim de sa Présence réelle.

Où en sont les travaux de la cathédrale de Notre-Dame de Paris ?



Le démontage de l'échafaudage calciné qui pesait sur la voûte de Notre-Dame de Paris est enfin terminé pour le plus grand soulagement des équipes du chantier de la cathédrale. La phase de consolidation va se poursuivre à l'intérieur avec la mise en place d'étais pour soutenir la voûte. « L'échafaudage est effectivement totalement retiré. Il ne reste que les quatre grosses piles mais elles

seront enlevées un peu plus tard. Elles ne présentent pas de risque pour la stabilité de Notre-Dame. » a précisé André Finot, responsable de la communication de Notre-Dame.

Si le chantier avance bien, il faudra cependant attendre quelques mois pour que la phase de restauration commence.

Depuis quatre cents ans, les habitants de Lyon remercient la Vierge Marie de les avoir protégés de la peste en 1643. En 2020, ils s'en remettent à nouveau à elle. Mais cette année, à cause de la crise sanitaire, un petit groupe de jeunes Lyonnais n'a pas peur d'appeler tous les Français, croyants et non-croyants, à déposer des bougies à leurs fenêtres pour dire ensemble : « S'il te plaît Marie... ». Une bougie pour symboliser une intention de prière et pour témoigner de sa confiance envers la Vierge Marie. Une démarche empreinte de simplicité, d'humilité, conçue dans un vrai désir d'unité. Le désir fort, confient les auteurs du projet, « de dépasser, pour un soir, les colères et les scissions qu'ont engendrées ce second confinement, et de se tourner tous ensemble vers Marie ».

Lyon fête l'Immaculée Conception



Une neuvaine spécifique sera proposée du 30 novembre au 8 décembre et retransmise en direct tous les soirs sur Internet afin de soutenir les prières familiales ou individuelles (cf. stpmarie.com). Le 8 décembre, à 19h00, chacun est

invité à déposer des lumignons à ses fenêtres, et les paroisses sont invitées à faire sonner les cloches de leurs églises. Enfin, une veillée mariale sera retransmise en direct de la basilique Notre-Dame de Fourvière.

Il y a cent ans naissait Saint Jean-Paul II :

*Cette année, nous approfondissons les textes lumineux de son pontificat.
Ce mois-ci : l'exhortation apostolique Familiaris consortio (22.11.1981)*



En quoi cette exhortation sur la famille est-elle étonnamment actuelle ?

La famille, déjà gravement attaquée lorsque Jean-Paul II écrivit ce texte, n'a cessé, depuis, d'être sapée dans ses fondements. Ce texte revêt donc une grande importance pour retrouver l'amour de la famille dans la société, et pour redonner confiance aux familles éprouvées.

Quels sont les grands traits du beau dessein de Dieu sur la famille ?

Créé par l'Amour, l'homme est fait pour l'amour. Cette vocation peut se réaliser de deux façons : par le mariage ou la virginité. Dans le premier cas, l'union des corps des conjoints doit être le signe et le fruit du don total des personnes. La prière familiale quotidien-

ne permet de recevoir le secours divin pour la réalisation de ce dessein ; elle permet de réaliser l'intime communion avec Jésus, vécue à un degré exemplaire par la Sainte Famille de Nazareth, modèle de toutes les familles.

Comment le don de la vie s'enracine-t-il dans l'intime communauté de vie et d'amour qu'est la famille ?

De l'amour entre les époux naît une communion appelée à se fortifier jour après jour dans la fidélité. Signe et fruit de cet amour, le don de la vie aux enfants fait des époux les coopérateurs de Dieu Créateur. Aujourd'hui comme depuis ses origines, l'Église prend résolument le parti de la vie : son enseignement vis-à-vis de l'avortement ou de la contraception est un « oui » résolu à l'amour et à la vie, un « oui » à l'amour vrai entre

les époux et un « oui » à l'amour de l'enfant.

Comment, sur le plan éducatif, doit se positionner la famille vis-à-vis des autres instances ?

Les parents sont les premiers et principaux éducateurs de leurs enfants. Le lien d'amour avec leurs enfants est irremplaçable et inaliénable. Il permet aux parents de transmettre des valeurs essentielles de la vie humaine : la simplicité, la justice, l'amour authentique, la dignité de la personne, la chasteté, la foi...

Dans quelle mesure la famille peut-elle participer au développement de la société ?

La famille est la cellule première et vitale de la société. L'expérience de communion et de participation qui s'y vit au quotidien constitue un apprentissage très fécond de la vie sociale : disponibilité, respect, attention au plus faible, solidarité désintéressée... Les familles ont aussi le devoir d'intervenir en politique lorsque leurs droits se voient menacés.

Comment l'Église assume-t-elle son rôle d'accompagnement des familles ?

La pastorale familiale revêt aujourd'hui un caractère d'urgence. Elle doit tout d'abord se déployer dans la préparation des jeunes en vue du mariage, souvent affaiblis par l'esprit permissif de la société. Toutes les instances de l'Église doivent en outre soutenir les jeunes familles, obligées d'aller à contre-courant de l'esprit du monde contemporain.

« Faites ce que je vous dis, et l'Autriche aura la paix ! »



Ces mots furent entendus par le père Peter Pavlicek, franciscain, le 2 février 1946, alors qu'il priait à l'oratoire marial de Mariazell (photo), en Autriche. Les mêmes qu'à Fatima. À ce moment-là, tout l'Est du pays et le quart de la ville de Vienne étaient occupés par l'Armée rouge...

Le Père décida alors de lancer une croisade de prière et de pénitence pour obtenir la paix dans son pays, c'est-à-dire la libération du joug communiste. Si des millions de personnes pouvaient être mobilisées pour la guerre, des millions pouvaient également prier et offrir pour la paix. Ainsi, 70 000 personnes s'engagèrent à prier un Rosaire quotidien à cette intention. En 1949, le père Peter mit en place une procession aux flambeaux, qui devait avoir lieu chaque 11 septembre, veille de la fête du Saint Nom de Marie. En 1951, des célébrations mensuelles de réconciliation furent retransmises par radio. En 1952, une statue de Notre-Dame de Fatima fut solennellement couronnée. En 1953, le chancelier fédéral et le ministre des Affaires Étrangères conduisirent eux-mêmes la procession.

Cette Croisade du Rosaire fut un instrument pour la restauration de la fête de l'Immaculée Conception comme congé national en Autriche, fête abolie en 1949 par le gouvernement sous prétexte de crise économique : le pays ne pouvait pas se permettre un autre congé national. Le 13 mai 1954, le père Pavlicek écrivit donc au chancelier fédéral au nom des 450 000 membres de la Croisade du Rosaire, lui demandant de rétablir le congé national le 8 décembre. Le gouvernement accepta.

Un autre miracle fut accordé à la prière des catholiques : au bout de neuf ans, le 15 mai 1955, l'Autriche retrouva son indépendance. Cette année-là, lors de la procession du 11 septembre, le chancelier Raab (photo), qui avait lui-même demandé de prier à cette intention, s'adressa aux milliers de participants : « Je demande à cette immense foule de fidèles catholiques autrichiens de demeurer sincères dans leur foi et inébranlables dans leurs prières et d'implorer le Seigneur pour un avenir meilleur et plus heureux. Nous devons continuer à prier pour que la Reine du Ciel couvre de son

manteau protecteur notre beau pays [...]. Nous avons conscience de la force de la prière. [...] Nous sommes libres grâce à Toi, merci Marie. »

Aujourd'hui encore, historiens et stratèges militaires ne comprennent pas pourquoi les Soviétiques ont quitté le pays. Jamais l'Armée rouge n'avait quitté d'elle-même, sans effusion de sang, un seul territoire occupé par elle. Durant les trente-cinq années suivantes, les Autrichiens se dépensèrent sans compter au service de leurs frères des pays restés sous le joug communiste, en leur apportant des Bibles par exemple, parfois au péril de leur vie. Ils demeurent profondément reconnaissants à leur Reine pour cette libération : la fête du Saint Nom de Marie est encore célébrée avec ferveur en Autriche.

Rappelons d'ailleurs que cette fête a été instituée dans l'Eglise universelle, suite à la victoire (obtenue par le nom de Marie) des chrétiens face aux Turcs musulmans menaçant d'envahir Vienne, et de là toute l'Europe, le 12 septembre 1683. C'est pour marquer cette victoire qu'ont été inventés les viennoiseries et les croissants !



Tu veux ma photo ?

Big Brother* se passera de votre permission !



Eh, là ! Attention à ma toile ! Encore un qui vient de se la prendre en pleine face et qui rouspète par-dessus le marché ! Attention, ouvrez l'œil ! M'enfin, je reconnais que ce n'est jamais très agréable... Et dire que ce genre d'expérience est en train de se multiplier virtuellement. Je veux parler de *Big Brother**, à qui les progrès de l'Intelligence Artificielle permettent aujourd'hui de dresser un portrait biométrique à partir d'une simple séquence de vidéosurveillance.

Et oui, il n'y a pas qu'en Chine que des caméras vous tirent le portrait à votre insu. Saviez-vous qu'à Marseille, un lycée envisage de surveiller les élèves par ce moyen révolutionnaire ? Bien sûr, le passeport biométrique fait gagner un temps fou à l'aéroport : une simple caméra vérifie mon identité et le tour est joué. Mais que dire d'une telle installation dans votre école pour surveiller que vous suivez bien en cours ?

Depuis son invention dans les années 1970, la reconnaissance faciale a progressé à pas de géant. Elle

s'impose aujourd'hui comme la plus naturelle des mesures biométriques, à côté des empreintes digitales, de l'iris de l'œil, de la voix... Et pour cause : n'est-ce pas en regardant leur visage que nous reconnaissons les personnes ?

Comme le rappelait Carlo Acutis, nous naissons tous comme des originaux. La distance entre nos yeux, la longueur de notre nez, la forme de nos joues, la profondeur de nos orbites ou encore la largeur de notre mâchoire sont autant de données qui, combinées, permettent de nous identifier... Notre cerveau a appris à le faire. L'Intelligence Artificielle a entrepris de l'imiter, nouvelle illustration du bio-mimétisme (cf. IA n° 51, mai 2014). Pour reconnaître un visage, mon cerveau analyse l'image transmise par mon œil et la compare à tous les visages stockés dans ma mémoire. L'identification est souvent immédiate, sauf quand on porte un masque. Ainsi, les algorithmes de reconnaissance faciale sont construits sur des réseaux de neurones, une architecture informatique qui leur permet

de s'auto-améliorer en permanence.

Les applications sont multiples. Tant qu'on l'utilise pour l'**authentification**, par exemple pour sécuriser les paiements ou débloquer son smartphone, aucun problème. Mais la tentation est forte de l'utiliser pour l'**identification** : comparer un visage avec ceux d'une base de données. Et là, ma liberté en prend un coup. Pour faire passer la pilule, on nous parle de sécurité, de santé, de confort. De fait, il serait bon de jeter un œil à la facture avant de signer un chèque en blanc : et si c'était au prix de notre liberté ?

**Big Brother (« grand frère » en anglais) est un personnage du roman de science-fiction 1984 de Georges Orwell, publié en 1949. Dans ce livre, Big Brother observe la vie privée des gens grâce à un système sophistiqué de vidéosurveillance, afin que tout le monde respecte les règles très strictes qu'il impose. L'expression désigne donc aujourd'hui toute institution ou pratique qui nuit aux libertés et s'immisce dans la vie privée des citoyens.*

Sainte Jeanne de France (1464-1505) (2/2)

https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Livermon_-_%C3%89glise_Saint-R%C3%A9my-et-Saint-Namphaise_-_8.jpg



Devenu Roi, le jeune duc mondain et léger qu'était Louis d'Orléans mûrit, conscient de la grandeur de sa tâche et soucieux du bien de son Royaume et de ses sujets. Une des premières mesures de celui qu'on appellera bientôt « le Père du peuple » consiste d'ailleurs à diminuer d'un dixième les impôts. Bon envers tous, il semble qu'il n'y ait qu'une seule personne dans le Royaume qu'il n'arrive pas à aimer... et cette personne est la Reine ! Dans son cœur, la blessure de son mariage forcé avec Jeanne reste vive.

En 1498, il se fait sacrer Roi sans elle et demande officiellement au Pape de déclarer nul son mariage. Le peuple est consterné. Dans les foires et jusque dans les plus humbles chaumières, l'événement est

commenté. Pour Jeanne, qui croit fermement à la validité du Sacrement qu'elle a reçu avec tant de foi vingt-trois ans auparavant, le procès, où sont révélés sur la place publique tous les détails de sa vie intime, est une très lourde épreuve, qu'elle porte cependant avec foi et dignité, forçant l'admiration de tous.

Le mariage à peine déclaré nul, Louis se marie avec Anne de Bretagne et donne à celle qu'il appellera désormais sa « cousine » le duché du Berry. Jeanne y est accueillie avec beaucoup d'affection et de respect par le peuple qui reconnaît déjà en elle une sainte. Sa vie se partage alors entre la prière et la charité envers les pauvres. Elle comprend

également que l'heure est venue de s'ouvrir à son confesseur de ce que lui a dit la Vierge Marie, alors qu'elle n'était que petite fille : « Avant ta mort, tu fonderas un ordre en mon honneur. » La Vierge Marie se montre à présent plus précise : « Fais mettre en une règle tout ce que tu trouveras écrit de moi dans l'Évangile et sou mets cette règle à l'approbation du Saint Siège. » Jeanne, aidée par son confesseur, extrait de l'Évangile dix vertus de la Vierge Marie, que les religieuses de son ordre chercheront à imiter fidèlement : pureté, prudence, humilité, foi, louange, obéissance, pauvreté, patience, charité, compassion. Des jeunes filles se présentent, attirées par le rayonnement de Jeanne et conquises par le but de la nouvelle fondation : « Être une autre Vierge Marie vivant sur la terre. »

Tout n'est pas facile, cependant : à Rome, des cardinaux refusent de donner leur approbation. Heureusement, le ciel intervient : une nuit, le cardinal le plus hostile au projet a un songe dans lequel il voit la beauté d'un ordre voué à la Vierge de l'Annonciation. L'ordre des Annonciades est alors approuvé par le Saint-Siège. Mais il faut encore obtenir l'autorisation du Roi pour la construction du couvent. Ce dernier, maintenant animé de meilleurs sentiments envers Jeanne, est heureux de pouvoir lui manifester sa bienveillance en acceptant sans tarder.

« Être une autre Vierge Marie vivant sur la terre. »

Jeanne meurt le 4 février 1505, à quarante et un ans. Le roi ordonne des funérailles solennelles et lui-même se rend, dans l'anonymat, à Bourges pour prier devant le corps de celle que désormais il vénère. Le cortège funèbre, accompagné de guérisons miraculeuses, est un triomphe.

Le blob

Quel est cet être bizarre qui rechigne à entrer dans nos cases bien définies ?



https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Physarum_polycephalum_%2883%29.jpg

Connaissez-vous le blob ? ou plutôt le *Physarum polycephalum* sous son appellation scientifique ? Longtemps rangé parmi les champignons, le blob a longtemps désintéressé les chercheurs jusqu'à ce qu'une équipe japonaise révèle ses capacités étonnantes, dans les années 2000. On effet, le blob est capable d'apprendre, d'enseigner, et même de trouver le plus court chemin dans un labyrinthe. Cela est d'autant plus étonnant que le blob ne possède pas de cerveau. Le nom 'blob' vient du film de science-fiction *The blob* ayant pour personnage central un extra-terrestre géant et gluant qui grossit en avalant les habitants.

Mais revenons à notre blob qui n'est donc ni un animal, ni une

plante, ni un champignon. Il est généralement de couleur jaune et se nourrit de spores, de champignons et d'autres micro-organismes. Il vit dans des milieux frais et humides, comme sous les feuilles mortes. Il peut atteindre la taille de 10m² en laboratoire. Heureusement il ne pourra pas vous manger, puisqu'il se déplace à une vitesse maximale de 1 cm/h ! Autre élément surprenant, deux blobs sont capables de fusionner pour former un nouveau blob et inversement, un blob coupé en deux donne deux nouveaux blobs.

Pour tester leur capacité d'apprentissage, des chercheurs ont appris à deux mille blobs à traverser un pont recouvert de sel, le blob ayant une aversion naturelle

pour ce condiment. Ces blobs sont maintenant dits 'expérimentés'. On procède ensuite à la 'fusion' de ces deux mille spécimens avec deux mille autres, dits 'naïfs', c'est-à-dire n'ayant pas appris à traverser le sel. Et, oh surprise ! les deux mille blobs nouvellement formés s'avèrent aussi capables de traverser le pont de sel, comme si l'apprentissage avait été partagé entre les blobs. L'expérience a été reproduite en fusionnant un blob expérimenté avec plusieurs blobs naïfs et le résultat fut le même.

Afin de mieux comprendre le procédé d'échange d'informations, l'expérience a été reproduite en séparant les blobs une heure ou trois heures après leur fusion. L'expérience montre alors que seul les blobs étant restés en contact au moins trois heures ont appris à traverser le pont couvert de sel. En observant la fusion au microscope, on peut remarquer qu'une veine se crée entre les deux blobs et que cette veine met trois heures à s'établir. Il semble alors que c'est par le moyen de cette veine que s'établit l'échange d'information. On ignore cependant encore sous quelle forme se fait cet échange.

Plus étonnant encore, le blob est capable de trouver le plus court chemin pour sortir d'un labyrinthe. Il suffit pour cela de placer de la nourriture à l'entrée et à la sortie ; le blob s'étend alors dans tout le labyrinthe et ne persiste ensuite uniquement que sur le plus court chemin. Si l'on multiplie les sources de nourriture, le blob est aussi à même de créer un réseau optimisé entre ces différentes sources.

Tant de capacités dans un être unicellulaire et donc sans cerveau : la Création ne finira donc jamais de nous étonner !

Grande neuvaine de l'Immaculée Conception du 30 novembre au 8 décembre 2020

1) **Une dizaine de chapelet** chaque jour, suivie de trois fois l'invocation: « Ô Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à Vous »

2) **Une Communion** le jour du 8 décembre ou un jour de l'octave – **Confession** recommandée.

Prière

Ô Mère de Miséricorde, nous confions à ton Cœur et à ton amour le peuple entier et l'Église de cette terre. Garde-nous de toute injustice, de toute division, de toute violence et de toute guerre. Garde-nous de la tentation et de l'esclavage du péché et du mal. Sois avec nous !

Aide-nous à vaincre le doute par la foi, l'égoïsme par le service, l'orgueil par la mansuétude, la haine par l'amour.

Aide-nous à vivre l'Évangile et la folie de la Croix afin de pouvoir ressusciter avec ton Fils à la vraie vie, avec le Père, dans l'unité de l'Esprit-Saint.

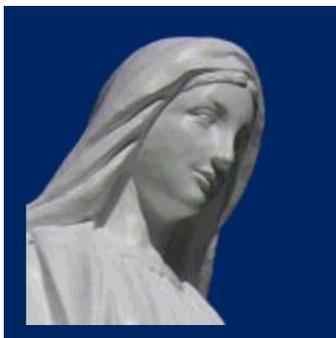
Ô Mère du Christ, sois notre réconfort et donne force à tous ceux qui souffrent : aux pauvres, à ceux qui sont seuls, aux malades, aux non-aimés, aux abandonnés. Donne la paix à notre terre divisée et à tous, la lumière de l'espérance.

Ainsi soit-il



Vous pouvez vous procurer des images de la neuvaine sur <https://www.grande-neuvaine-de-l-immaculee-conception.com/shop>

Annonces



Notre-Dame des Neiges

Vivons au mieux la grande fête de Notre-Dame des Neiges à Saint Pierre de Colombier,

le samedi 12 décembre 2020
ou
le samedi 19 décembre 2020

Retraite

À Saint Pierre de Colombier
du 26 au 31 décembre 2020
Sur le thème :

« La vocation du baptisé. »

www.fmnd.org

Crédits photos : p.4 : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Notre-Dame_de_Paris_-_Apr%C3%A8s_l'incendie_01.jpg?uselang=fr
p.5 : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Paris_-_Marche_pour_la_Vie_2015_-_J%C3%A9r%C3%B4me_Triomphe_-_Viviane_Lambert_-_Xavier_Ducrocq_-_44.jpg
p.6 : source : brillio.net ;
p.7 : © Bwag ; https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Bondskanselier_Julius_Raab_van_Oostenrijk_treedt_af_Bestanddeelnr_912-1049.jpg
p.11 : https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Notre_dame_de_paris_statua_della_nostra_signora_di_parigi.JPG

Vie chrétienne et missionnaire

« Mon Dieu, pardon, pardon, pardon de ma tiédeur, pardon de ma lâcheté, pardon de ma dissipation, pardon de mon orgueil, pardon de mon attachement à ma volonté propre, pardon de ma faiblesse et de mon inconstance, pardon du désordre de mes pensées, pardon de me souvenir si peu, parfois, que je suis en votre présence. »

Bx Charles de Foucauld

Quelques intentions

Prions :

- Pour tous les amis de Notre-Dame des Neiges qui vivront sa grande fête
- Pour réparer les blasphèmes contre Jésus-Eucharistie
- Pour le relèvement spirituel et moral de la France
- Pour ceux à qui l'on refuse les sacrements
- Pour les familles qui vivront Noël divisées
- Pour les personnes seules et isolés
- Pour les agonisants

Quelques dates

1er décembre: Bx Charles de Foucauld

3 décembre: Saint François-Xavier

6 décembre: Saint Nicolas

8 décembre: Immaculée Conception

12 et 19 décembre: Grande fête de Notre-Dame des Neiges

14 décembre: Saint Jean de la Croix

25 décembre: Nativité du Seigneur

26 décembre: Saint Étienne

27 décembre: Sainte Famille

28 décembre: Saints Innocents

Le défi missionnaire

Proposer à sa famille et à ses amis une bonne préparation de Noël en leur proposant quelques actes concrets (dizaine de chapelet, offrande de nos communions pour les non-croyants, petits sacrifices de nourriture durant le temps de l'Avent, ...).

L'effort du mois

Lire et méditer dix minutes le récit de la naissance de Jésus selon saint Luc (chapitre 2 versets 1 à 21),



« - Jeanne, croyez-vous être en état de grâce ?
- Si je n'y suis, Dieu veuille m'y mettre ;
si j'y suis, Dieu veuille m'y tenir. »

Ste Jeanne d'Arc (1412-1431)
lors de son procès à Rouen.